

Véran commence à s'inquiéter de l'efficacité réelle des vaccins... il enquête sur les vaccinés morts du Covid

écrit par Christine Tasin | 8 août 2021



DGS-URGENT

DATE: 03/08/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021-75

TITRE : INVESTIGATION DES ECHECS VACCINAUX CONTRE LA COVID-19 – RAPPEL DE LA PROCEDURE EN LIEN AVEC L'EVOLUTION DE LA CIRCULATION DU VARIANT DELTA SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Professionnels ciblés

☒ Tous les professionnels

☐ Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

☐ Chirurgien-dentiste

☐ Ergothérapeute

☐ Manipulateur ERM

☐ Médecin-autre spécialiste

☐ Infirmier

☐ Masseur Kinésithérapeute

☐ Médecin généraliste

☐ Audioprothésiste

☐ Autre professionnel de santé

☐ Orthopédiste-Orthésiste

☐ Pédiatre-Podologue

☐ Opticien-Lunetier

☐ Orthoptiste

☐ Orthophoniste

☐ Podo-Orthésiste

☐ Sage-femme

☐ Diététicien

☐ Pharmacien

☐ Psychomotricien

☐ Orthoprothésiste

☐ Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

☒ National

☐ Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre à la progression du variant Delta sur le territoire national et dans la continuité des travaux d'évaluation de l'efficacité de la vaccination dans la lutte contre la Covid-19, il est important de **maintenir un suivi des échecs vaccinaux ainsi que des regroupements d'échecs vaccinaux et notamment ceux identifiés chez des personnes chez qui est suspectée la présence du variant Delta**. Ce message DGS-Urgent vise à cet effet le rappel des procédures de signalements.

Pour rappel :

Un **échec de vaccination** contre la Covid-19 est défini comme une infection **symptomatique** au SARS-CoV-2 confirmée biologiquement par amplification moléculaire (**RT-PCR ou RT-LAMP**) ou par **test antigénique** survenant **au moins** :

- **14 jours suivant l'injection de la deuxième dose des vaccins ARNm Moderna ou Comirnaty** (ou après une dose pour les personnes immunocompétentes ayant reçu une seule dose vaccinale en raison d'un antécédent d'infection au SARS-CoV-2, symptomatique ou non, prouvée biologiquement) ;

OU

- **21 jours suivant l'injection de la deuxième dose du vaccin Vaxzevria (AstraZeneca)** (ou après une dose pour les personnes immunocompétentes ayant reçu une seule dose vaccinale en raison d'un antécédent d'infection au SARS-CoV-2 symptomatique ou non, prouvée biologiquement) **ou de la dose unique du vaccin de Janssen**.

OU

- **Pour le cas particulier des patients ayant un schéma hétérologue**, 14 jours suivant l'injection de la dose de rappel effectuée avec un vaccin ARNm (Moderna ou Comirnaty) chez un patient ayant bénéficié d'une première dose vaccinale par Vaxzevria.

NB : Les délais considérés pour les schémas et échecs vaccinaux détaillés ci-dessus peuvent différer des délais considérés pour le « Pass Sanitaire » permettant d'attester d'un schéma vaccinal complet, en raison d'objectifs différents.



DGS-URGENT

DATE: 03/08/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021-75

TITRE : INVESTIGATION DES ECHECS VACCINAUX CONTRE LA COVID-19 – RAPPEL DE LA PROCEDURE EN LIEN AVEC L'EVOLUTION DE LA CIRCULATION DU VARIANT DELTA SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Professionnels ciblés

☒ Tous les professionnels

☐ Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

☐ Chirurgien-dentiste

☐ Ergothérapeute

☐ Manipulateur ERM

☐ Médecin-autre spécialiste

☐ Infirmier

☐ Masseur Kinésithérapeute

☐ Médecin généraliste

☐ Audioprothésiste

☐ Autre professionnel de santé

☐ Orthopédiste-Orthésiste

☐ Pédiatre-Podologue

☐ Opticien-Lunetier

☐ Orthoptiste

☐ Orthophoniste

☐ Podo-Orthésiste

☐ Sage-femme

☐ Diététicien

☐ Pharmacien

☐ Psychomotricien

☐ Orthoprothésiste

☐ Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

☒ National

☐ Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre à la progression du variant Delta sur le territoire national et dans la continuité des travaux d'évaluation de l'efficacité de la vaccination dans la lutte contre la Covid-19, il est important de **maintenir un suivi des échecs vaccinaux ainsi que des regroupements d'échecs vaccinaux et notamment ceux identifiés chez des personnes chez qui est suspectée la présence du variant Delta**. Ce message DGS-Urgent vise à cet effet le rappel des procédures de signalements.

Pour rappel :

Un **échec de vaccination** contre la Covid-19 est défini comme une infection **symptomatique** au SARS-CoV-2 confirmée biologiquement par amplification moléculaire (RT-PCR ou RT-LAMP) ou par test antigénique survenant au moins :

- 14 jours suivant l'injection de la deuxième dose des vaccins ARNm Moderna ou Comirnaty (ou après une dose pour les personnes immunocompétentes ayant reçu une seule dose vaccinale en raison d'un antécédent d'infection au SARS-CoV-2, symptomatique ou non, prouvée biologiquement) ;

OU

- 21 jours suivant l'injection de la deuxième dose du vaccin Vaxzevria (AstraZeneca) (ou après une dose pour les personnes immunocompétentes ayant reçu une seule dose vaccinale en raison d'un antécédent d'infection au SARS-CoV-2 symptomatique ou non, prouvée biologiquement) ou de la dose unique du vaccin de Janssen.

OU

- Pour le cas particulier des patients ayant un schéma hétérologue, 14 jours suivant l'injection de la dose de rappel effectuée avec un vaccin ARNm (Moderna ou Comirnaty) chez un patient ayant bénéficié d'une première dose vaccinale par Vaxzevria.

NB : Les délais considérés pour les schémas et échecs vaccinaux détaillés ci-dessus peuvent différer des délais considérés pour le « Pass Sanitaire » permettant d'attester d'un schéma vaccinal complet, en raison d'objectifs différents.

CORRUSS – Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales

DGS : Direction Générale de la Santé.

On remarquera que ce sont tous les professionnels de santé, même ceux qui, a priori ne sont pas censés soigner les atteints du covid, les podologues, masseurs, manipulateurs radio, diététicien, sage-femme... qui sont priés de faire remonter leurs infos.

Alleluia, Véran a inventé, un an après le début de l'épidémie la dictature l'eau chaude : les gens causent, se racontent... et il y a sûrement beaucoup plus à glaner des professionnels de santé qu'auprès des Lacombe et Blanchier, pourtant conseillers et voyageurs de commerce du régime...

Cela signifie néanmoins que la maison Macron commence à se consumer, peu à peu... et que, pendant que Macron insulte les non vaccinés, Véran comptabilise les vaccinés malades ou morts... Quelle cohérence !

.

Mieux vaut tard que jamais... mais qu'il ait fallu attendre août 2021 pour que le Ministre de la Santé donne enfin l'ordre à ses services de faire remonter tous les cas de contamination du Covid, de formes sévères et de décès des vaccinés, c'est une aberration !

Et cela juste après avoir fait voter une loi obligeant à la vaccination soignants et autres salariés et en ayant commencé à vacciner nos gamins de 12 ans, c'est non seulement criminel mais c'est de l'impéritie, de la sottise crasse, de l'obéissance aveugle et criminelle au dictateur Macron.

Cela veut dire que c'est devant la bronca des Français et les déclarations de médecins et infirmiers décrivant, partout en France et dans le monde des services où les vaccinés sont aussi nombreux voire plus que les non vaccinés à être contaminés, à souffrir de cas graves et à mourir que Véran commence à s'inquiéter...

Nous qui ne sommes pas médecins mais qui savons juste lire,

écouter, analyser, nous le signalons, le répétons, nous en inquiétons... depuis des mois. En nous appuyant non seulement sur des témoignages officiels mais en aussi sur les chiffres officiels publiés par les organes de santé étatiques...

A devenir fou.

Document : quand Véran commence à s'inquiéter de l'efficacité réelle des vaccins...

Tiens, Olivier Véran et ses services commencent à s'inquiéter de l'efficacité réelle des vaccins... Comme le montre la circulaire de « rappel » envoyée le 3 août à tous les professionnels de santé, une grande enquête est lancée partout en France pour mesurer l'ampleur des « échecs vaccinaux », et particulièrement des échecs graves, débouchant sur le décès des patients vaccinés, mais contaminés par le COVID.

Comme le montre ce document que nous publions en exclusivité, la direction générale de la santé demande à tous les professionnels de santé en France de lui faire remonter les cas de COVID déclarés chez les personnes vaccinées depuis au moins 14 jours.

L'efficacité réelle des vaccins de plus en plus mise en questions

On remarquera que la circulaire de la Santé met l'accent sur les cas graves survenant chez des personnes vaccinées :

Les cas d'échecs vaccinaux dits « graves » sont les échecs vaccinaux ayant entraîné une mise en jeu du pronostic vital ou ayant conduit au décès, ainsi que les hospitalisations qui ne sont pas dues à la surveillance en lien avec des comorbidités sans signes d'aggravation de la maladie.

Il semblerait donc qu'une certaine inquiétude apparaisse au sein de l'exécutif sur l'efficacité réelle des vaccins face à la maladie. On n'en est pas encore à reconnaître que le vaccin

ne protège pas efficacement contre le virus, et donc que la mise du pays à feu et à sang pour imposer la vaccination est une erreur stratégique majeure, mais on approche lentement d'une prise de conscience de la situation... et de ses dangers juridiques pour les décideurs. Imposer un vaccin inefficace pourrait en effet donner lieu à de lourdes sanctions pénales contre les responsables de cette décision absurde, surtout s'il s'avère que les effets secondaires causés par les vaccins sont importants, et douloureux.

Rappelons que, en Israël, jugé comme la référence en matière de vaccination massive, [il est désormais question d'un nouveau confinement](#).

<https://lecourrierdesstrategies.fr/2021/08/05/document-quand-veran-commence-a-sinquieter-de-lefficacite-reelle-des-vaccins/>

Question à cent balles... Si Véran a la preuve que le vaccin n'empêche ni les contaminations ni les cas graves n i même les décès, demandera-t-il l'abrogation de la loi sur le Pass Sanitaire et sur la vaccination obligatoire ? Fera-t-il fermer les centres de vaccination et renverra-t-il à Pfizer, Moderna et compagnie leurs poisons ?

Même pas... Macron s'est engagé à nous pourrir l'existence et le corps et notamment celui de nos descendants.

Véran acceptera-t-il d'être complice ou bien démissionnera-t-il comme Collomb ?

Même pas, il se contentera de faire de grandes déclarations disant que le Delta (pourtant pas plus grave qu'un rhume) est si terrible que les vaccins ne sont pas suffisants, qu'il faut donc une 3ème, voire une quatrième dose, que, à cause des irréductibles à la vaccination, le delta devient trop fort, qu'il va falloir un nouveau confinement... Et ils vont affirmer sans rire ni rougir que c'est parce qu'il n'y a pas assez de vaccinés que le vaccin ne protège pas. C'est toujours la même histoire, c'est aussi parce qu'il n'y a pas assez d'Europe que

l'Europe échoue. C'est parce les Français ne s'intègrent(1) pas aux nouveaux arrivants qu'il faut toujours plus de migrants...

(1) ce n'est pas un lapsus calami, c'est la dernière idée à la mode, c'est aux envahis de s'assimiler aux envahisseurs. Cela s'appelle acheter la paix sociale quand on s'appelle Macron.

.

Petit conseil à Véran : quand il ne sait pas, il nous appelle. Nous avons publié le 31 juillet dernier cet article sur les vaccinés pourtant atteints d'une forme grave du Covid...

<https://resistancerepublicaine.com/2021/07/31/israel-60-des-patients-covid-dans-un-etat-grave-sont-des-vaccines/>

On peut aussi apprendre à chercher des infos et à lire à ses conseillers...